

Neuchâtel, 31 août 2026

Appel à candidatures pour le prochain Prix de la citoyenneté

Après avoir décerné le premier Prix de la jeunesse citoyenne en 2025, la Ville de Neuchâtel lance de nouveau cette année son Prix de la citoyenneté, doté de 5000 francs. Il s'agit de distinguer une action menée dans un esprit de solidarité et d'entraide ou mettant un accent sur la durabilité. Les citoyennes et citoyens, associations ou collectifs intéressés sont appelés à déposer leur dossier de candidature jusqu'au 30 septembre, en ligne ou à la réception du Service de la cohésion sociale.

Depuis 2014, année du lancement du Prix de la citoyenneté en Ville de Neuchâtel, de nombreuses personnalités et mouvements associatifs ont été récompensés pour leurs initiatives en faveur des personnes en difficulté sociale, de l'intégration, de la cohésion sociale et de la préservation des milieux naturels.

« *Ce prix garde toute sa raison d'être dans un monde encore marqué par des inégalités sociales, une précarité persistante et la dégradation de notre environnement* », a souligné la conseillère communale Julie Courcier Delafontaine.

Pour rappel, les actions proposées doivent être à but non-lucratif, laïques et se déployer de manière significative sur le territoire communal. Elles doivent être conformes aux principes fondamentaux de la constitution neuchâteloise et au règlement du prix publié sur le site internet de la Ville.

Exemples inspirants

En 2024, pour la 11^e édition, le Conseil communal avait désigné comme lauréats les associations Le Pèlerin des rues et Prévention de l'illettrisme dès le préscolaire, deux projets complémentaires qui illustrent la force et la diversité des engagements citoyens à Neuchâtel. Et l'an dernier, c'est l'association FestiLudi qui a remporté le tout premier Prix de la jeunesse citoyenne.

Le jury, composé de personnalités issues des milieux associatif, médiatique, culturel, universitaire et du Parlement des jeunes, fera son choix parmi les dossiers attendus jusqu'au 30 septembre, un choix soumis ensuite au Conseil communal pour validation. Il est possible de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance ou collectif répondant aux critères d'attribution, ou de postuler en son nom propre.

Doté d'un montant de 5'000 francs, le prix sera remis ou partagé entre un-e ou deux lauréat-e-s, accompagné d'une oeuvre imaginée et réalisée par les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron. L'affiche de l'édition 2026 a été conçue par Anaïs Garino, étudiante dans cette même école.

› Informations et inscriptions: www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

